



alimente les provinces situées à l'ouest du Québec et exporte également une partie de sa production aux États-Unis. La majeure partie du Québec et les provinces de l'Atlantique font appel aux importations pour répondre à leurs besoins. Cependant, depuis plusieurs années, on a mis l'accent sur le principe d'auto-suffisance : prolongement des pipelines vers l'est, réduction des importations de brut et exploitation plus poussée du pétrole et du gaz naturel canadiens, accroissement de la production nationale d'énergie (notamment par le développement du secteur nucléaire) et mise en œuvre de programmes de conservation et de maîtrise énergétiques.

